Prix du Bénévolat 2025
Cérémonie de remise des récompenses

Jeudi 12 juin à 18h
Chapelle de la Visitation – Limoges



Depuis 2006, le Département encourage le bénévolat associatif en Haute-Vienne, en valorisant et en récompensant l'engagement et le travail des bénévoles. Le dispositif ne concernait initialement que le domaine sportif. Il a été étendu aux domaines culturel et social en 2016, puis aux jeunes bénévoles dirigeants sportifs en 2018, à l'issue des Assises du sport.

L’édition 2025

⇨ Qui pouvait être récompensé ?

Toutes les personnes bénévoles impliquées dans le fonctionnement d’une association, d’un club ou d’un comité sportif de Haute-Vienne, notamment des dirigeants non rémunérés qui ont fait preuve d’un investissement personnel dans la vie associative ou en faveur des publics cibles (jeunes, personnes âgées, personnes en situation de handicap, personnes en difficulté sociale...).

⇨ Les structures concernées ?

Pour le secteur sportif : les clubs intervenant dans les domaines des sports collectifs majeurs (basket-ball, football, handball et rugby), des sports olympiques ne rentrant habituellement pas dans la catégorisation des disciplines du dispositif (escalade, breakdance, tir sportif, tir à l’arc, triathlon, équitation, golf, skating, haltérophilie et boccia), des sports adaptés de l’ensemble de ces disciplines.

Pour les domaines culturel et social : les associations loi de 1901 ayant leur siège social en Haute-Vienne ou une antenne (pour les associations caritatives d’envergure nationale par exemple) et exerçant leur activité notamment dans le département.

⇨ Qui composait le jury ?

Un jury composé d'élus départementaux, et de personnalités qualifiées du Comité départemental olympique et sportif de la Haute-Vienne (CDOS), du Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) et d'agents des services départementaux.



Cérémonie 2024

Bilan de l'édition

⇨ **72 dossiers ont été déposés** : 31 en sport, 19 en culture, 17 en social, 5 hors thématiques.

⇨ **14 lauréats**, 5 femmes et 9 hommes ont été désignés par le jury, 8 bénévoles au titre du bénévolat sportif, 2 au titre du jeune bénévole dirigeant sportif, 2 au titre du bénévolat culturel, 2 au titre du bénévolat social.

LAUREATS 2025		
CULTURE		
Jean-Marc CHABRELY	Les gueules sèches	Limoges
Marie-Andrée LAPLAUD-GORRE	Chorale « Les chants fleuris »	Limoges
SOCIAL		
Dalila BENAMARA	Aide alimentaire Aurence (Les 3A)	Limoges
Jean-Paul BREUIL	Ligue de l'enseignement – FOL87	Limoges
SPORT		
Elisabeth LABBÉ	Limoges basket club	Limoges
Grégoire DUCLOS	Association sportive de Saint-Just-le-Martel	Saint-Just-le-Martel
Pierrette PAPIN	Club athlétique de Rilhac-Rancon	Rilhac-Rancon
Quentin FAURIE	Union sportive Nantiat-Compreignac handball	Nantiat
François PIQUERAS	CAPO Limoges handball	Limoges
Guy JOYÉ	Association sportive Panazol rugby	Panazol
Thibaut WISNIEWSKI	Bords de Vienne triathlon	Aixe-sur-Vienne
Didier VALLOIS	Comité départemental de sport adapté de la Haute-Vienne	Limoges
JEUNE BENEVOLES DIRIGEANTS		
Clément OUZEAU	CAPO Limoges basket	Limoges
Natacha SALABERT	Club sportif Bellac rugby	Bellac

⇨ Cette année, le Département a également choisi de remettre une médaille d'honneur à une candidate qui s'est démarquée par sa longue expérience au sein de la Croix-Rouge française – unité locale du Haut Limousin et son engagement remarquable dans la vie associative locale : Nicole Perrot.

Une dotation annuelle pour valoriser le bénévolat

Le Département attribue 13 000 € aux lauréats.

- chaque lauréat reçoit une distinction personnelle et un prix d'une valeur de 300 € pour l'achat de matériels audiovisuels, informatiques, sportifs, prestation culturelle ou autre... en lien avec son engagement ;

- son association se voit attribuer une dotation d'une valeur de 600 € pouvant servir à l'achat de matériels audiovisuels, informatiques, instruments de musique, accessoires scéniques, remboursement de frais de transport et/ou achats d'équipements sportifs pour les clubs....

Les conseillers départementaux remettront également la médaille du Département et un diplôme en signe de reconnaissance. Cette cérémonie est l'occasion de valoriser une nouvelle fois le travail accompli par ces bénévoles.

L'enjeu est aussi de donner envie à de nouvelles générations de s'engager à leur tour pour faire vivre le secteur associatif, essentiel à la cohésion sociale et à l'envie commune de se lier, d'agir ensemble.

Contact :
Audrey Cornet
Service communication
05 44 00 10 71